bulletin

#2018-2

PANORAMA

Cahier thématique

Pastoralisme et enjeux sanitaires

© Mozafar Sarmasti

 # PERSPECTIVES | **# DOSSIER** | **# AUTOUR DU MONDE**

www.oiebulletin.com

OIE ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

Au Sahel en général, et au Mali en particulier, le mode d'élevage le plus répandu est le pastoralisme. Longtemps considéré comme source d'instabilité et de conflit, il est aujourd'hui reconnu comme un système durable particulièrement adapté aux zones arides.

Au Mali, l'élevage est un secteur clé de l'économie. Il est pratiqué par plus de 85 % de la population. Le cheptel national est estimé à 10 622 620 bovins, 36 230 565 petits ruminants, 538 545 équins, 979 510 asins, 1 008 440 camélidés et 37 691 913 volailles [1]. En matière de recettes d'exportation, l'élevage arrive en troisième position derrière l'or et le coton.

Le pastoralisme est fondé sur la mobilité permanente ou saisonnière du cheptel et est destiné à assurer l'alimentation des animaux par une exploitation itinérante des ressources naturelles. Au cours de ce mouvement vital, les éleveurs transhumants sont confrontés à de nombreuses contraintes qui mettent en cause la survie même de l'activité pastorale.

Face à ce constat, le Mali, le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad ont mis en place en octobre 2015, dans leur pays respectif, un projet dénommé Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS) avec comme ambition de soutenir le système de production pastorale, de renforcer la résilience des pasteurs et d'assurer la durabilité des actions. Ce projet, financé par les gouvernements des pays hôtes et la Banque mondiale, est mis en œuvre par des unités de coordination de projet (UCP) sous la coordination régionale du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS).

Le PRAPS s'appuie sur quatre composantes techniques dont les initiatives intégrées et combinées visent à améliorer la

santé animale, la gestion des ressources naturelles, la facilitation de l'accès aux marchés et la gestion des crises pastorales.

La composante régionale « Santé animale » du PRAPS est mise en œuvre par la Représentation régionale de l'OIE à Bamako.

Les résultats du PRAPS-Mali

Au Mali, le PRAPS est placé sous la tutelle du Ministère de l'élevage et de la pêche. Il intervient dans les 10 régions, 39 cercles, 220 communes. Il vise 440 000 bénéficiaires dont 32 000 femmes et jeunes.

Depuis sa mise en vigueur en 2016, le PRAPS-Mali a réalisé un large éventail d'activités, notamment :

- le renforcement des capacités des acteurs — notamment des vétérinaires titulaires du mandat sanitaire (VTMS) et des chefs de poste vétérinaire des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti — sur le diagnostic des maladies animales prioritaires et les techniques de prélèvement ;
- la réalisation de négociations sociales sur l'ensemble des sites des aménagements et infrastructures pastorales ;
- la réalisation d'études techniques pour la construction/réhabilitation des aménagements et infrastructures pastoraux, y compris les services de santé animale ;
- l'acquisition de 23 véhicules au profit de l'UCP/PRAPS et de ses partenaires d'exécution et l'acquisition de 25 tricycles équipés de réfrigérateur solaire pour le transport de la viande et la collecte et la conservation du lait cru (l'accès à ces produits réfrigérés apporte des avantages significatifs pour les femmes et les jeunes en termes de sécurité sanitaire des aliments) ;
- l'appui aux campagnes de vaccination (71 913 pasteurs et agropasteurs — dont 17 978 femmes — touchés par les activités de vaccination dans la zone d'intervention du projet)

Le projet a également comme résultats à son actif :

- l'établissement de la situation de référence (« T0 ») de la péripneumonie contagieuse bovine pour le contrôle de la maladie (prévalence : 36,92%) ;
- l'augmentation de la couverture vaccinale de la peste des petits ruminants de 7 % à 14 % ;
- l'attribution provisoire du marché de réalisation des travaux d'aménagement d'un périmètre pastoral dans la région de Mopti ;
- le démarrage des travaux de réhabilitation/équipement de trois marchés à bétail dans les régions de Tombouctou, Gao et Ménaka ;
- le démarrage des travaux de construction de 10 magasins d'aliments pour bétail dans les zones du Delta Central et du Mali Nord-Est.

Le défi majeur pour l'année 2018 est la réalisation des travaux de construction ou réhabilitation d'un grand nombre d'aménagements/infrastructures pastoraux, notamment les parcs de vaccination, les bâtiments des services de santé animale, les marchés à bétail et aires d'abattage, les pistes et les gîtes d'étapes pastoraux et les points d'eau.

http://dx.doi.org/10.20506/bull.2018.2.2876

AUTOUR DU MONDE

HISTOIRES À SUCCÈS

Sauver le cheptel

MOTS-CLÉS

#Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), #Mali, #Sahel

AUTEURS

Ousmane Cissé [1] & Touré Maïnounatou Touré [2]

(1) Expert santé animale PRAPS-Mali
(2) Experte communication PRAPS-Mali

Avec l'appui de l'équipe PRAPS-Mali et des partenaires

Contact auteurs : lallabou@yahoo.fr

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.
Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.

© Keith Hamilton

RÉFÉRENCES

1. République du Mali. Ministère de l'élevage et de la pêche. Direction nationale des productions et des industries animales (DNPIA) (2015).

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Pays membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 301 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.

Suivez l'OIE sur www.oie.int

@OIEAnimalHealth

World Organisation for Animal Health - OIE

OIEVideo

World Organisation for Animal Health

World Organisation for Animal Health (OIE)

Version digitale : **www.oiebulletin.com**

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int